Serviteurs

BULLETIN DE LIAISON DES DIACRES ET CANDIDATS AU DIACONAT DU DIOCESE DE CAMBRAI

La News Letter - Avril 2017 - N° 62

ÉDITO

L'équipe de rédaction de « Serviteurs » me demande de me présenter. Je le fais bien simplement. Je m'appelle Jean-Luc Garin, j'ai 47 ans, prêtre du diocèse de Lille depuis 20 ans. Mes parents étaient de petits agriculteurs dans les Weppes et nous étions 6 enfants. J'ai fait des études de philosophie et d'histoire à Paris, puis de théologie au séminaire de Lille et à la Catho de Paris. J'ai été ordonné prêtre en 1997. Comme diacre en vue du presbytérat, puis jeune prêtre, j'étais en paroisse à Grande-Synthe et aumônier des étudiants à Dunkerque. J'ai ensuite été nommé responsable de la pastorale des jeunes et vicaire à la paroisse de Lille-Wazemmes. En 2004, j'ai été nommé curé de 2 paroisses autour de Seclin, au Sud de Lille. Je suis à plein temps au séminaire depuis 2010 et supérieur depuis 2012. J'enseigne l'Introduction à la Bible et la théologie de la mission.

« Comment tu vois l'avenir du diaconat ? » me demande-t-on depuis ma nomination comme responsable de la formation initiale pour les futurs diacres permanents du LAC. Mon intuition vient tout droit des Actes des Apôtres, avec la belle figure du diacre Philippe dont nous savons qu'il était marié et qu'il avait 4 filles ! Les Actes nous disent que grâce à lui, un eunuque éthiopien est baptisé ; que des samaritains s'ouvrent à la foi, et qu'il habite Césarée-Maritime, la grande ville romaine (païenne) de l'époque. On voit combien le ministère de Philippe rejoint les différentes « périphéries » de l'époque, les étrangers, les « mal-croyants », ceux qui ne connaissent pas le Christ. Et c'est au milieu d'eux qu'il exerce son ministère. C'est un exemple tout à fait suggestif du diaconat pour aujourd'hui. Par ailleurs le diacre est pour moi celui qui est vraiment « consacré à la diaconie de l'Église » comme le dit le rituel d'ordination. Celui qui se dévoue pour rendre l'Evangile accessible aux lointains, celui qui manifeste la présence aimante du Christ dans les situations humaines les plus douloureuses et les plus difficiles.

Jean-Luc Garin

Les JDD (journées diocésaines des diacres)

- **Dimanche 23 avril** : JDD de détente préparée par la fraternité du Cambrésis-Est (messe à Walincourt, découverte de l'histoire locale…)
- **Samedi 7 octobre** : JDD de travail et de réflexion à la Maison du diocèse. L'après-midi sera consacré à une rencontre avec les laïcs en mission ecclésiale
- **Retraite annuelle** des diacres de la province du LAC : du 26 au 30 juillet à Condette, prêchée, sur la lectio divina, par Monseigneur Christophe Dufour, Archevêque d'Aix en Provence.

Sommaire

Page 1 :

* Édito, Agenda & Sommaire

Page 2 :

* Les ministères institués du lectorat et de l'acolytat
* Échos de la formation permanente

Page 3

* Session annuelle du CND
* Messe Chrismale 2017

Page 4 :

* Conseils de lecture

Les ministères institués du Lectorat et de l'Acolytat

On rappelle qu'il y a dans l'Église catholique 3 formes de ministères : les ministère *ordonnés*, conférés lors d'une *ordination* (Évêques, prêtres, diacres), les ministères *institués* (acolytes, lecteurs) qui figuraient autrefois parmi les ordres mineurs. Et les ministères *reconnus* : des laïcs à qui l'Église confie une mission pour un temps et un lieu (catéchiste, aumônier, chef d'Établissement catholique d'enseignement, permanent d'Église, etc.).
Les ministères institués sont une étape nécessaire vers l'ordination. Mais il n'est pas impossible qu'un ministre institué ne poursuive pas son cheminement jusqu'à l'ordination ; celle-ci restant libre jusqu'au bout.

Le ministère institué du **lectorat,** c'est beaucoup plus que le lecteur qui lit la première lecture à la messe le dimanche. Il est institué, non seulement pour proclamer la Parole de Dieu dans l'assemblée liturgique, mais aussi pour la transmettre, depuis la catéchèse jusqu'à l'initiation aux sacrements. C'est le ministre qui a pour mission de faire en sorte que le plus grand nombre entende cette Parole de Dieu.

Ce qui suppose de sa part deux conditions :
D'abord que lui-même s'en nourrisse quotidiennement. C'est le pape Benoît XVI qui parle : *« Seul celui qui se met avant tout à l'écoute de la Parole de Dieu peut l'annoncer, parce que l'on doit enseigner non sa propre sagesse mais la Sagesse de Dieu ».*
La deuxième condition, c'est qu'il annonce cette parole non seulement par les textes, mais aussi par toute sa vie, par sa façon d'être au quotidien, dans sa vie familiale, professionnelle, sociale.

Lors de l'institution, l'évêque remet entre les mains du lecteur l'Évangéliaire ou la Bible en disant « *Recevez le livre de la Sainte Écriture et transmettez fidèlement la Parole de Dieu : qu'elle s'enracine et fructifie dans le cœur des hommes* ».

L'acolytat, le second ministère institué, est le service de l'Eucharistie et de la prière personnelle et communautaire.

Le premier sens du mot « acolyte » est « accompagnateur, compagnon ». L'acolyte est institué pour aider le diacre et servir de ministre au prêtre. Il lui revient de s'occuper du service de l'autel, d'aider le prêtre dans les fonctions liturgiques et principalement dans la célébration de la messe.
Le prêtre peut lui demander des services afférant au Corps du Christ : distribution de la communion aux fidèles, en particulier aux absents, aux malades et aux personnes âgées.

L'acolyte ne sera vraiment serviteur du Corps du Christ que s'il en vit lui-même.

Lors de l'institution : l'évêque remet entre les mains de l'acolyte une patène et un calice en disant « *Recevez ce pain et cette coupe de vin pour la célébration de l'eucharistie, et montrez-vous digne de servir la table du Seigneur et de l'Église* ».

Dominique Maerten

Écho de la formation permanente

Cette année, nos deux journées de formation permanente ont été consacrées à la pastorale de la famille à la lumière de l'exhortation apostolique ***Amoris Laetitia*** du pape François.
Il ne s'agissait certainement pas de donner de ce texte riche et abondant un résumé qui dispense de sa lecture. En recourant aux services du père Dominique Foyer, théologien moral, bien connu dans notre diocèse, nous souhaitions donner aux diacres, confrontés de par leur ministère aux situations familiales les plus diverses, les lumières de l'enseignement de l'Église et les perspectives pastorales appropriées.
Dominique nous a d'abord éclairés sur un certain nombre de notions fondamentales de théologie morale : les différentes conceptions morales possibles, la notion de loi morale et de loi naturelle, la question de la foi dans la réception du sacrement, la question du pardon et de l'absolution, la subjectivité et l'objectivité dans le jugement moral.
Ce dernier point semble être la clé pour comprendre la position du pape François dans la pastorale de la famille. En fidélité à Jésus dans l'Évangile, c'est la personne qu'il regarde en priorité, son degré de responsabilité, son cheminement, le chemin de croissance qu'on peut lui proposer, avant l'objectivité de la règle et de la loi.
Nous avons ensuite eu l'occasion de réfléchir et d'échanger sur un certain nombre de cas soumis à notre examen où nous avons pu mettre à l'épreuve ces critères et ces attitudes pastorales.
Deux journées de formation ô combien utiles pour l'exercice de notre ministère.

Dominique Maerten

Session annuelle du CND

Tous les ans le CND réunit à la CEF à Paris les délégués et responsables de formation au diaconat des diocèses de France. Robert et Dominique représentaient le diocèse.

Cette année, le programme annonçait que nous travaillerions, ce 27 janvier 2017, « Pour une formation intégrale des futurs diacres ». Il ne s'agissait ni plus ni moins que de faire le bilan de nos parcours de formation à la lumière des normes de formation promulguées par les évêques de France et que l'on appelle la « Ratio studiorum » (en français : le programme des études). Or cette Ratio stipule qu'une formation est intégrale si elle permet de progresser humainement, spirituellement, dans l'intelligence de la foi, et de développer des compétences pastorales et liturgiques. Pour préparer cette session, chaque diocèse avait préalablement répondu à une enquête dont l'interprétation a constitué l'essentiel de la journée. Elle a été conduite par le père Daniel Moulinet, professeur à la Faculté de théologie de la Catho de Lyon et responsable de la formation des diacres du diocèse de Moulins.

entre les diocèses et régions de France, qui nous permet de nous situer dans une « honnête moyenne », on retiendra quelques enseignements utiles. Les principaux ont été relevés dans sa conclusion par Mgr Bestion, évêque de Tulle, président du CND : Tout d'abord, veiller à la cohérence, à l'« organicité » de la formation ; à ne pas en faire un empilement de connaissances, mais les organiser entre elles, afin d'éviter les doublons, les développements moins utiles.

Pour cela, il est important de faire des choix dans la matière importante des contenus à aborder.

Concernant le caractère « intégral » de la formation, on insiste beaucoup sur la dimension intellectuelle, ou théologique de cette formation, mais il ne faut pas négliger la dimension humaine : formation à l'écoute, à l'animation de groupes, à la prise de parole, ainsi qu'à l'affectivité.

Pour ce qui est de la formation spirituelle, on n'insistera jamais assez sur l'importance d'un accompagnateur spirituel, mais aussi sur la Lectio divina, l'eucharistie, la liturgie des

relecture de la mission.
Quelques domaines de la formation intellectuelle à privilégier ou réhabiliter :
La philosophie, pas seulement l'anthropologie, mais aussi la métaphysique.
L'ecclésiologie, véritable défi aujourd'hui pour un ministre de l'Église.
La liturgie, non seulement comme un savoir-faire pratique, mais une théologie de la liturgie qui en approfondisse la nature et le sens.

Reste la question délicate de l'évaluation. Les conditions de formation ne sont pas celles d'étudiants, ni même de séminaristes. Il n'en reste pas moins qu'il y va du sérieux de cette formation que de pouvoir s'assurer par un moyen ou un autre de son assimilation.
On ne terminera pas sans évoquer la formation permanente. Elle est d'autant plus importante que la formation initiale est nécessairement légère et consiste surtout à donner le goût de poursuivre sa formation. On en saura plus en se connectant à : http://diaconat.catholique.fr/actualites/290839-session-du-cnd-janvier-2017/

Dominique Maerten

Messe Chrismale 11 avril 2017

Frères, diacres permanents, voulez vous accomplir votre ministère avec charité et simplicité de cœur et proclamer l'Évangile avec une conscience pure, en communion avec moi et les prêtres, pour faire progresser le peuple chrétien ?

OUI, JE LE VEUX !

L'éthique en questions. Entretiens sur la morale

Par le père Dominique Foyer.
Entretiens avec Yohann Picquart
Saint-Léger Editions. 2017.
Docteur en théologie morale, enseignant à la Faculté de théologie de la Catho de Lille, auteur de plusieurs ouvrages et collaborateur du dictionnaire encyclopédique d'éthique chrétienne (Cerf, 2013), notre ami Dominique Foyer s'exprime ici sur l'éthique dans un entretien avec Yohann Picquart, journaliste. Après une introduction qui définit les termes et les domaines concernés par le questionnement éthique, il examine selon une perspective chrétienne un grand nombre de questions où le « bien faire » est interrogé : début et fin de vie, sexualité, le couple et la famille, l'idéologie du genre. A ces diverses questions, il répond sans esquiver les problématiques les plus difficiles. Il répond en théologien aux arguments avancés par nombre de philosophes, de politiciens et scientifiques contemporains. Cet ouvrage s'adresse à tous les chrétiens, mais aussi aux hommes et femmes de bonne volonté qui cherchent des réponses éthiques aux grands défis contemporains.

Dominique Maerten

L'AMOUR dans le MARIAGE (hors série Magnificat)

En couple à l'écoute du pape François !
Ce livre nous offre le magnifique texte du chapitre 4 de l'exhortation du pape sur la famille : « La joie de l'amour »
Il est présenté en deux parties, selon la structure même du texte du pape : première partie : Notre amour quotidien Deuxième partie : Grandir dans la charité conjugale.
Ce petit livret, (hors série de la revue Magnificat : prix 4,50€) est accompagné de questions pour réfléchir personnellement, partager en couple ou échanger en équipe.
Selon l'invitations du pape : « Je ne recommande pas une lecture générale hâtive. Elle sera plus bénéfique si les couples l'approfondissent avec patience, morceau par morceau, ou s'ils cherchent en elle ce dont ils peuvent avoir besoin dans chaque circonstance concrète. »
… à lire sans attendre … !

Jacques Defossez

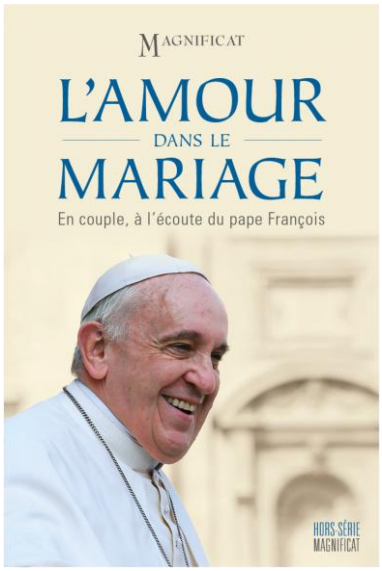

Lettre à ma belle-fille catholique pour lui expliquer le protestantisme.

Par Nouis Antoine aux Éditions Labor et Fides - 120 pages 14.00 €.
Dans ce beau texte sous forme d'adresse à sa belle-fille, Antoine Nouis propose de dévoiler les spécificités de la foi protestante, et ce qui la différencie du catholicisme.
Il retrace en même temps l'implantation puis l'histoire du protestantisme en France et son importance, souvent méconnue. Il montre aussi l'actualité et la pertinence de la foi protestante, ses points de convergences et parfois de divergences avec la tradition catholique, et comment les deux traditions peuvent se nourrir l'une de l'autre. Un livre court, clair et brillant, qui donne un éclairage nouveau sur le protestantisme contemporain.
L'auteur : Antoine Nouis a été durant plus de vingt ans pasteur de l'Église réformée de France. Auteur de plusieurs livres sur la spiritualité et la pensée protestante, dont les remarqués « Un catéchisme protestant » (Olivétan, 2011) et « Lettre à mon gendre agnostique pour lui expliquer la foi chrétienne » (Labor et Fides, 2010), il est aujourd'hui journaliste à l'hebdomadaire « Réforme ».